

Motion de M. Damien Sidler, Mmes Vanessa Ischi, Virginie Keller Lopez et M. Jean-Charles Rielle: «Vamos a Baby-Plage».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance
du 5 décembre 2000)

MOTION

Considérant:

- que Baby-Plage reste le seul espace aménagé pour la baignade avec accès gratuit en ville de Genève;
- qu'en l'absence de réelle volonté politique ce lieu n'a pas eu l'attention qu'il méritait durant les dernières décennies;
- que ce lieu est très apprécié par la population, donc très utilisé, mais malheureusement insuffisamment nettoyé et entretenu;
- que, par manque d'entretien, des platanes sont devenus immenses en bordure de Baby-Plage, que la moitié de celle-ci se trouve donc actuellement à l'ombre dès 16 h (heure de sortie des classes) et qu'à 18 h seuls quelques mètres carrés reçoivent encore les rayons du soleil;
- que la pratique du ski nautique le long des rives urbaines du lac rend dangereuse toute baignade hors de lieux protégés,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- prolonger la plage le long de la rive ensoleillée en direction de la Nautique jusqu'à l'actuelle limite de baignade, par exemple au moyen de claies recouvrant les enrochements existants;
- restituer à la plage la partie (ensoleillée) utilisée actuellement par le dépôt de déchets organiques et à trouver un autre endroit pour ce dernier;
- étudier toute solution bénéfique à la qualité de l'eau de la plage;
- aménager un parking pour vélos à l'entrée de la plage;
- étudier la possibilité de confier la gestion de cette plage à une association.